

1991

DSB
FCD

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche

**LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES
DANS LE CADRE DES D. S. Q. :
PROBLEMATIQUE ET ENJEUX**

Françoise DUDOGNON

sous la direction de Mireille PONGY,

C.E.R.A.T., Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

1991

DSB
FCD
1991
3

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

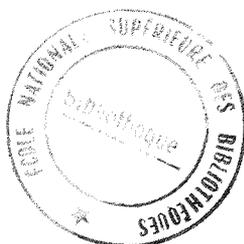
**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche



**LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES
DANS LE CADRE DES D. S. Q. :
PROBLEMATIQUE ET ENJEUX**

Françoise DUDOGNON

sous la direction de Mireille PONGY,

C.E.R.A.T., Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

1991

LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DANS LE CADRE DES D.S.Q. :

PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Françoise DUDOGNON

RESUME : Depuis 1983 des programmes de "Développement social des quartiers" ont été mis en place dans les quartiers et banlieues difficiles. Quels peuvent être le rôle et les enjeux des bibliothèques dans ces programmes de réhabilitation de quartiers ?

DESCRIPTEURS : Bibliothèque publique
Lecture publique
Rénovation urbaine
Banlieue
Utilisateur défavorisé

ABSTRACT : Since 1983, operators of "priority estate project" have been initiated in suburbs and districts with social problems.
What can the work and missions of public libraries in those programs of rehabilitation of these urban districts be?

KEYWORDS : Public library
Public reading
Urban renewal
Suburb
Disadvantaged user.

<p style="text-align: center;">LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DANS LE CADRE DES D. S. Q. PROBLEMATIQUE ET ENJEUX.</p>

PROBLEMATIQUE :

Depuis quelques mois on assiste dans les banlieues à de brutales flambées de violence. La France est malade de ses quartiers. Divers programmes de revalorisation se sont mis en place depuis une dizaine d'années, mais les effets attendus de ces opérations n'ont été que partiellement atteints. Désormais, la ville devient, au même titre que l'école un enjeu de tout premier plan.

La convention de **Développement Social des Quartiers (D.S.Q.)** est une démarche globale qui aborde tous les aspects de la vie quotidienne des citoyens : aménagement du cadre bâti, mais aussi aspect économique, social, éducatif et culturel.

La culture est donc l'une des voies majeures visant à permettre l'intégration de l'ensemble de la population à la dynamique d'un quartier, à la dynamique d'une ville.

Comment la bibliothèque, lieu de formation, d'éducation, mais aussi lieu de rencontre, de convivialité, d'animation peut-elle se situer dans le cadre d'un D.S.Q.? Quels peuvent être son rôle, sa mission ? Quelle image d'elle-même vise-t-elle à donner?

A travers les expériences qui sont menées actuellement, nous nous efforcerons d'apporter des éléments de réponse à ces questions, en analysant le point de vue des élus, des partenaires sociaux, des utilisateurs, sans oublier celui des professionnels que sont les bibliothécaires.

I - LES PROGRAMMES DE "DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS"

I. 1 - RAPPEL HISTORIQUE :

Avant d'aborder notre sujet, à savoir quelles sont les missions des bibliothèques dans les quartiers en réhabilitation, il n'est pas inutile de faire une brève rétrospective historique, en revenant sur la genèse de ces politiques.

Au lendemain de la dernière guerre mondiale, et jusqu'à la fin des années 1960, la France a dû faire face à un accroissement extrêmement rapide du parc immobilier. Durant les années de guerre, 500 000 logements avaient été détruits et 1 500 000 étaient gravement endommagés. En outre, on dénombrait 300 000 taudis et bidonvilles. 10% des logements étaient en état de surpeuplement. Seulement 5% des logements disposaient de tous les éléments du confort.

A ces deux facteurs (reconstruction après les dommages de guerre, et résorption de l'habitat sans confort) s'ajoutait un troisième facteur tout aussi important : l'accélération du rythme de croissance des villes due à un exode rural qui n'allait plus cesser.

Il fallait donc construire très vite, et sans moyens financiers importants. De nombreux quartiers, de nouvelles villes ont donc surgi de terre dans toute la France. Ce sont en effet 9,5 millions de logements nouveaux qui ont été construits entre 1945 et 1977.

Très vite les aspects négatifs de cet effort intense de construction sont apparus :

- Mauvaise qualité des logements, qui entraîna le départ des populations les plus favorisées;
- Monotonie du cadre de vie et gigantisme des constructions;
- Eloignement de ces quartiers par rapport aux centres des villes et manque de moyens de transport;
- Manque d'équipements de proximité et d'animation;

- Relogement dans ces quartiers des populations les plus déshéritées, dû à la résorption des îlots insalubres.

Dès les années 60, des améliorations sont apportées à la qualité du bâti. L'accession à la propriété est développée ainsi que la construction de maisons individuelles.

En 1977 sont mis en place les programmes "*Habitat et vie sociale*", à l'instigation des ministères de l'Équipement, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. C'est la première tentative de décloisonnement de l'action des différents ministères. L'objectif visait à restaurer une "*qualité de vie*" et à créer les conditions d'épanouissement de la vie sociale.

Cela supposait de remettre en état les logements, de traiter les espaces extérieurs, d'implanter des équipements collectifs et de développer l'animation. Ces programmes n'ont que partiellement réussi.

En 1983, la mission **Banlieue 89** est créée par 2 architectes, Roland **Castro** et Michel **Cantal-Dupart**. Banlieue 89 s'est donnée pour mission de recréer une civilisation urbaine et de donner une identité à ces quartiers, grâce à l'architecture. En 4 ans, 120 projets verront le jour à travers la France.

Les opérations de D.S.Q. sont l'aboutissement d'une réflexion critique menée en 1981 après le fameux "*été chaud des Minguettes*", qui a souligné les insuffisances de la concertation avec les habitants dans les opérations "*Habitat et vie sociale*".

I - 2 : LES GRANDS PRINCIPES DES PROGRAMMES DE D.S.Q.

Les opérations de D.S.Q. existent depuis 1983. Elles s'inscrivent dans les contrats de plan Etat-Région.

La Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers créée en 1981 a pour objectif "*la mise en œuvre de véritables plans locaux de développement économique et social,*

traitant de façon globale les problèmes du bâti et des transports, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi, de l'action sociale..."

C'est la raison pour laquelle cette commission est rattachée, non pas au Ministre de l'Urbanisme, mais directement au Premier Ministre.

L'Etat accompagne la mise en place des D.S.Q. et veille à ce que plusieurs principes soient respectés :

- **La globalité de l'approche** : tous les problèmes sont à attaquer en même temps. Les approches sectorielles ont montré leurs limites. On ne peut se contenter de réhabiliter sans faire d'accompagnement social. La démarche de DSQ abordera tous les aspects de la vie quotidienne des habitants (économique, social, culturel, éducatif) sans oublier l'aménagement du bâti.

- **Le partenariat** : c'est une démarche de concertation entre les partenaires essentiels que sont l'Etat, les collectivités locales, les partenaires socio-économiques et les habitants eux-mêmes. Toute approche qui ne remplirait pas ces conditions serait vouée à l'échec. La défaillance de l'un des partenaires entraîne l'échec des autres.

- **La durée** : le temps est un élément primordial. Une démarche de D.S.Q. englobe non seulement un changement des structures, mais aussi un changement des mentalités. Et c'est sans doute ce dernier point qui demande le plus de temps. Les expériences ont montré qu'il faut au minimum 5 années pour que les choses évoluent vraiment.

II - LES COLLECTIVITES LOCALES ET LA CULTURE

Comme nous l'avons vu, la démarche de D.S.Q. aborde globalement tous les problèmes liés à la vie quotidienne de la vie des habitants du quartier. Le domaine culturel n'est pas oublié, bien que, comme son nom l'indique, le DSQ soit avant tout une démarche sociale.

Il n'y a pas de réhabilitation de quartier si l'apparence physique de celui-ci n'est pas modifiée. Mais faute d'un travail en

profondeur auprès des habitants, la violence renaîtra, les détériorations se poursuivront.

Le rôle de la collectivité locale consiste donc à établir une analyse très précise du fonctionnement du quartier et à élaborer des projets et des stratégies variées qui permettront de le revitaliser. L'enjeu, c'est de lutter contre la fracture de la ville et de faire de tous ses habitants des citoyens à part entière.

La culture est une des voies majeures du désenclavement des quartiers. Changer un quartier, c'est d'abord une démarche de création. Il ne s'agit pas d'apporter quelque chose ailleurs ; chaque quartier doit trouver sa propre personnalité.

Depuis quelques années, et sous l'impulsion de l'Etat, les collectivités locales ont développé des politiques culturelles. Elles sont d'ailleurs devenues le premier financeur public de la culture. Celle-ci fait désormais partie des prestations de service obligatoires à rendre aux habitants.

Le développement de la culture s'est accompagné d'une municipalisation de ce secteur. C'est de plus en plus souvent la ville qui gère directement les équipements. Les élus ont remplacé les amateurs par des professionnels compétents. On assiste à une perte d'influence des associations culturelles.

D'autre part les élus ont pris conscience du rôle de la lecture en tant qu'activité économique "*à plus-value différée*" (*) difficilement chiffrable certes, mais propre à lutter contre le chômage, les inégalités, l'anonymat des cités.

Enfin, la culture est devenue un objet possible de la gestion de l'image d'une équipe municipale.

Les 400 programmes de D.S.Q. en cours ont-ils tous intégré un volet culturel? Rien n'est moins sûr. Sans préjuger des conclusions futures, il semblerait qu'il n'y ait pas toujours projet culturel.

Lorsqu'il existe, quels en sont les domaines privilégiés? Est-ce le théâtre, la musique, l'art, la vidéo... ou la lecture?

* Philippe Royer, in : Pratiques culturelles et politiques de la culture. M.S.H.A., 1990. p. 161.

Quels sont les moyens financiers, techniques, humains accordés à ce projet culturel par rapport à l'ensemble de l'opération DSQ? Dans le DSQ, la culture est-elle l'arbre qui cache la forêt, ou fait-elle partie intégrante du programme?

III - LA BIBLIOTHEQUE DANS LE CADRE DU D. S. Q.

Nous avons recensé à ce jour 45 villes ayant élaboré des projets autour du livre et de la lecture dans le cadre d'un D.S.Q. Toutes les directions régionales des affaires culturelles n'ont pas encore répondu à notre courrier et ce chiffre est très certainement inférieur à la réalité. Les réponses au questionnaire élaboré devraient nous permettre d'établir un état des lieux.

Nous définirons quels peuvent être le rôle et les missions de la bibliothèque dans un plan de développement de quartier et quel peut être l'enjeu d'une bibliothèque pour les élus locaux.

III -1 - La bibliothèque : un lieu multiple.

Contrairement à la plupart des établissements culturels que le public fréquente pour une raison bien précise (le cinéma pour voir un film, le musée pour visiter une exposition), la bibliothèque est un lieu où l'on va pour de multiples raisons :

- lieu ressource, on y vient pour lire, écouter de la musique, visionner un film vidéo, emprunter un document, etc..

- lieu de rencontre, ouvert à tous, gratuit, c'est un lieu "facultatif" (contrairement à l'école). On y vient seul, en groupe, en famille, pour une raison précise ou pour passer un moment, pour rencontrer les autres, etc...

- lieu de renseignement, de formation, on y vient chercher une réponse précise à un problème concret, on vient pour y travailler, faire ses devoirs après l'école....

III .2 - Comment la bibliothèque peut-elle s'intégrer dans la politique de développement social définie au niveau du quartier?

Compte-tenu des publics variés qui la fréquentent et des services qu'elle offre, la bibliothèque peut jouer un rôle culturel fort, dans le cadre d'un D.S.Q.. En effet, les missions de la bibliothèque concordent avec la plupart des objectifs définis par les circulaires ministérielles sur les D.S.Q., à savoir l'amélioration de la vie quotidienne des habitants par :

- l'aide à la réussite scolaire des enfants (dans le cadre scolaire et périscolaire);
- l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes;
- le développement de la vie sociale et
- l'insertion des personnes d'origine immigrée;
- la lutte contre l'illettrisme;
- le développement culturel;
- l'accès aux divers équipements et services, et l'adaptation de ceux-ci aux populations particulièrement défavorisées (par leur âge, leur revenu, leur environnement culturel), etc...

En tant que service culturel, la bibliothèque est tout naturellement partie prenante dans la démarche de partenariat du D.S.Q. Nous analyserons avec quels partenaires elle s'associe, et pour quels types d'actions.

Cette démarche de partenariat ne peut qu'être bénéfique pour la bibliothèque qui n'est plus seulement une annexe "plaquée" sur un quartier, mais l'aboutissement d'une démarche collective autour du livre et de la lecture.

La bibliothèque tisse là un réseau de relations extrêmement important, par rapport aux autres partenaires du quartier, par rapport à ses projets et par rapport à la population.

En tant que service à "utilisation multiple", la bibliothèque rentre également dans la démarche d'approche globale du D.S.Q., à savoir ne pas aborder les problèmes séparément mais globalement. Ainsi, son rôle n'est plus seulement culturel mais aussi social et éducatif.

Nous étudierons les incidences du programme D.S.Q., sur la mise en place et le fonctionnement de la bibliothèque :

construction et (ou) aménagement du bâtiment, des espaces intérieurs; choix du personnel; horaires d'ouverture; politique d'acquisition; politique d'animation; lutte contre l'illettrisme; actions en direction des publics enfants, jeunes, immigrés, femmes, personnes âgées; collaboration avec les autres partenaires, etc...

III.3 - Et enfin, quelle image la bibliothèque donne-t-elle d'elle-même sur le quartier et hors du quartier, dans la ville?

Attire-t-elle un public nouveau qui ne fréquentait pas jusqu'alors les autres services de la ville? Fait-elle venir, et pour des prestations nouvelles, un public habitant hors du quartier? (l'un des buts des D.S.Q. est, non seulement le désenclavement du quartier mais aussi la possibilité d'en modifier le caractère ségréatif).

Comment la bibliothèque est-elle perçue par les autres services de la ville, et en particulier par la bibliothèque centrale généralement plus traditionnelle? De quelle façon l'annexe interpelle-t-elle les autres partenaires des bibliothèques, et des services au public?

Toute politique de D.S.Q. qui ne prendrait pas en compte le livre et la lecture serait nécessairement incomplète. Le changement culturel est un des facteurs d'intégration des populations. La bibliothèque, par son rayonnement, peut devenir l'un des lieux symboliques du quartier, et pour les élus, la preuve d'un dynamisme municipal.

Mais le rôle de la bibliothèque ne demeure-t-il pas malgré tout limité? Le D.S.Q. est un programme conçu à l'échelle d'un quartier. Or beaucoup de problèmes dépassent ce cadre trop limité. Une stratégie beaucoup plus large est sans doute à mettre en place, au niveau de la ville, voire au niveau de l'agglomération. Les récents événements des banlieues lyonnaise et parisienne semblent le démontrer.

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE :

Il nous faut tout d'abord établir une carte de France des villes dont les programmes D.S.Q. intègrent les domaines de la bibliothèque, du livre et de la lecture. Pour cela nous avons pris contact avec Claudie TABET, chargée de mission pour le développement de la lecture à la direction du Livre et de la Lecture, qui nous a indiqué une vingtaine de références.

Nous avons ensuite posé la même question aux 26 directions régionales des affaires culturelles. A ce jour, 10 D.R.A.C. SUR 26 ont répondu; nous devons donc recontacter les autres, afin d'obtenir le maximum de réponses.

LE QUESTIONNAIRE :

Un questionnaire sera alors envoyé aux responsables des bibliothèques municipales concernées. Celui-ci s'organisera en plusieurs parties :

- Les locaux; le personnel; les actions autour du livre et de la lecture;
- les partenaires associés;
- les élus;
- l'image de la bibliothèque sur le quartier.

*** LES LOCAUX :**

- Y a-t-il construction - ou aménagement - d'une bibliothèque dans le quartier en D.S.Q.?
(précisions sur la surface, les différentes sections et la surface de chacune).
- La bibliothèque fait-elle partie d'un ensemble plus global (type maison de quartier, centre commercial, mairie-annexe, établissement d'enseignement...), ou dispose-t-elle d'un bâtiment entièrement dédié?

- Y a-t-il, au sein de la bibliothèque, des locaux non affectés et pouvant être prêtés à des associations?
- Le bibliothécaire a-t-il été associé au projet, depuis sa conception jusqu'à la mise en route de l'équipement? (aménagement des locaux, choix des matériaux, mobilier, couleurs...).
- Quels ont été et quels sont vos partenaires pour ce programme bibliothèque? (élus, architecte, chargé de mission DSQ, service municipaux, services techniques municipaux, D.R.A.C., D.L.L., autres).

*** LE PERSONNEL :**

- Nombre, qualification et grade du personnel bibliothèque travaillant dans cet équipement.
- Y a-t-il mise à disposition ou recrutement de personnel extérieur à la bibliothèque?
(ex. : animateur socio-culturel, écrivain public, enseignant détaché de l'Education Nationale, écrivain, chercheur, ou autre...).

*** LES ACTIONS AUTOUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE :**

- Quels publics souhaitez-vous cibler?
- Population vivant sur le quartier (nombre d'habitants, composition sociale du quartier, communautés de l'immigration, pourcentage de familles en situation de chômage, etc...).
- Actions entreprises autour du livre et de la lecture?
- Avec quels partenaires travaillez-vous au niveau du quartier?
(partenaires sociaux, éducatifs, économiques, socio-éducatifs, médicaux, logeurs, presse, équipe DSQ, ou autres...)
- Quels sont vos partenaires institutionnels? (au niveau de la ville, du département, de la région, de l'Etat).
- Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de vos actions?
(moyens financiers, matériels, autres)
- Qui est à l'initiative du programme livre et bibliothèque dans le cadre de votre DSQ?
(vous-même, l'équipe bibliothèque, les élus, la D.R.A.C., les enseignants, l'équipe DSQ, autres...)
- Ces actions ont-elles été intégrées au D.S.Q. dès le début du projet ou se sont-elles rajoutées par la suite?

*** Le choix des élus a été motivé principalement par les motifs suivants :**

- un lieu d'accueil pour les jeunes;
- actions de lutte contre l'illettrisme;
- la bibliothèque comme facteur d'intégration;
- une image valorisante pour le quartier;
- ajouter un volant culturel à tout le reste;
- autre...

*** Comment la bibliothèque est-elle perçue ?**

- Sur le quartier?
- Sur la ville? (services municipaux, autres services culturels).
- Dans les autres bibliothèques de la ville?

BIBLIOGRAPHIE

I - METHODOLOGIE :

Pour établir notre bibliographie, nous avons décomposé le sujet en quatre grands thèmes :

- La politique de développement social des quartiers (cadre juridique, présentation du programme, expérience de quartiers);
- Collectivités locales et politique culturelle;
- Culture et quartiers;
- La bibliothèque dans le cadre du DSQ (les publics, lecture et illettrisme).

Pour aucun des thèmes, nous n'avons recherché l'exhaustivité.

La recherche dans le domaine des DSQ est très récente; c'est la raison pour laquelle figurent dans cette première partie davantage d'articles de périodiques que de monographies. Il en est de même pour la partie sur la culture et les quartiers. Beaucoup d'articles paraissent actuellement sur les quartiers. Nous en avons sélectionné quelques-uns qui nous semblaient significatifs par rapport aux expériences menées, dans les domaines du social, du culturel, de l'économie, de la formation, de l'insertion, de l'urbanisme...

Un certain nombre de rapports officiels sont également cités. Ils permettent de situer le cadre législatif et les orientations de la politique de développement social des quartiers depuis 1982.

Pour le choix des ouvrages rassemblés sous les rubriques politique culturelle et collectivités locales et culture et quartiers, nous avons utilisé la bibliographie proposée par Mireille PONGY.

Les ouvrages traitant de la bibliothèque et ses publics, de l'illettrisme ont été sélectionnés à partir de la bibliographie

proposée par Martine POULAIN au cours du séminaire "*La bibliothèque et son public*".

D'autre part la base de données URBAMET a été consultée en croisant les descripteurs suivants :

réhabilitation ou développement, quartier ou banlieue, bibliothèque ou médiathèque, équipement culturel.

La base de données ELECTRE du Cercle de la librairie a également été consultée aux descripteurs suivants: ville, quartier, urbanisme.

Certaines références ont été trouvées en librairie spécialisée et au centre de documentation de la préfecture de l'Orne.

Le classement est chronologique en ce qui concerne la politique de DSQ (cadre juridique et présentation du programme). Il suit l'ordre alphabétique d'auteurs pour les autres rubriques.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE :

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS DEPUIS 1983

Cadre législatif :

- Lettre de mission du Premier Ministre du 7/11/1983 portant création de la mission banlieues 89.
- Décret n°84 - 531 du 16 juin 1984 portant création d'un comité interministériel pour les villes. - In : J.O. Lois et décrets - 30 juin 1984.
- Circulaire n°84 - 40 du 26 juin 1984, (urbanisme) relative au comité interministériel pour les villes. - In : Le Moniteur, n°33 du 17 août 1984. - page 18 à 23.

- Décret n°86-109 du 23 janvier 1986 instituant un délégué à la rénovation des banlieues. - In :J.O Lois et Décrets - 25 janvier 1986.

- Décret n° 86-183 du 6 février 1986 portant création d'une commission nationale pour le développement social des quartiers.
In : J.O. Lois et décrets, 8 février 1986.

- Décret n°88-1015 du 28 octobre 1988 portant création d'un conseil national et d'un comité interministériel des villes et du développement social urbain et d'une délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain. -
In : J.O. Lois et décrets - 3 novembre 1988.

- Circulaire n° 3464/SG du 22 mai 1989 (Premier Ministre) relative au programme d'action du comité interministériel des villes et du développement social urbain. -
In : Bulletin officiel des services du Premier Ministre - N°89-2 du 21 août 1989. page 41 à 45.

- Circulaire n° 3465/SG du 22 mai 1989 (Premier Ministre) sur la politique de la ville et le programme d'actions du comité interministériel des villes et du développement social urbain.
In : Le Moniteur - Supplément spécial n° 4466 bis du 30 juin 1989. P.7 à 34

- Circulaire n°3559/SG du 21 février 1990 (Premier Ministre) relative à la politique des villes et du développement social urbain en 1990.
In : Bulletin officiel des services du Premier Ministre

PRESENTATION GENERALE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS.

- **DUBEDOUT, Hubert. - Ensemble, refaire la ville : rapport au Premier Ministre du Président de la Commission nationale pour le Développement social des Quartiers. - Paris : La Documentation française, 1983. - 122 p.**

L'auteur expose dans ce rapport les objectifs de la commission : un meilleur équilibre de la composition sociale des quartiers, une plus grande démocratisation de la gestion de la ville, une meilleure insertion des jeunes, le développement économique des quartiers, la réhabilitation et la lutte contre l'insécurité.

- **PESCE, Rodolphe. - Développement social des quartiers : bilans et perspectives 1981-1984 : rapport au Premier Ministre du Président de la Commission Nationale pour le développement social des quartiers. - Paris : La Documentation française, 1984. - 120 p.**

Ce rapport réaffirme les 4 axes de travail de la Commission : agir sur les causes de la dégradation des quartiers, faire des habitants les acteurs du changement, confier la responsabilité des opérations aux collectivités locales, faire assurer à l'Etat son devoir de solidarité nationale.

- **Dossier Banlieues 89. - In : Urbanisme, janvier 1985, N°205, p. 64 à 130.**
- **Services municipaux et développement social des quartiers : séminaire organisé par la CNDSQ à Lyon, les 18 et 19 novembre 1986. - Paris : CPFC, 1987. - 130 p.**

La démarche DSQ a contribué à faire émerger de nouvelles manières de travailler au sein des services municipaux et une approche territoriale des problèmes.

- **Les Cités en question : deux journées pour la recherche sur les opérations de développement social des quartiers. Actes du colloque. Paris : CNDSQ, 1987. -314 p.**

Ce colloque a eu lieu les 19 et 20 juin 1986 et avait pour thème : cohabitation et interethnicité, développement

social et développement économique, crise des systèmes de représentation.

- **D . S . Q . en trois mots.**

In : HLM aujourd'hui, 1988, N°9.

Les 3 grands principes du DSQ sont : partenariat, globalité et territorialité.

- **Les Annales de la Recherche Urbaine, juin- juillet 1990, n°47.**

Ce numéro présente toute une série d'articles sur la ville, l'insertion, le développement social, la prévention, les jeunes...

- **FRANCE. COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN. - Bilan et perspectives des contrats de plan de développement social des quartiers, rapport et annexes. - Paris: la Documentation Française, 1989. - 275 p.**

- **Banlieues 89 : 116 réalisations : manière de dire, manière de faire. -**

Paris : Banlieues 89, 1989. - 174 p.

"Il faut faire beau aujourd'hui pour ne pas avoir la guerre demain". Une présentation thématique et très soignée des 116 sites ayant fait l'objet d'un plan de restructuration urbaine, entre 1984 et 1989.

- **Quartiers fragiles et développement urbain. - Paris : l'Harmattan, 1990. - 191 p.**

Revue Pour, décembre 1990, N° 125-126.

La politique de développement social urbain a pour objet de restaurer les quartiers dans la ville, de les revitaliser et de lutter contre le phénomène de ville à 2 vitesses. Cet enjeu passe par des changements d'ordre culturel, social, économique, tout autant que par des rénovations d'immeubles.

Le contrat de ville :

- **Le Contrat de ville : un catalyseur tonifiant.**

In : Pouvoirs locaux, octobre 1990, N°6. p. 78 à 80.

La grande idée des contrats de ville, c'est la lutte contre l'exclusion et les inégalités à l'échelle de l'agglomération, celle du quartier trouvant ses limites.

- **Saint-Nazaire : le contrat de ville ou les moyens du développement.**

In : Départements et communes. Novembre 1990, N°68. p. 10 à 13.

Deuxième ville après Saint-Dié a avoir signé un contrat de ville, l'agglomération de Saint-Nazaire, qui compte 100 000 habitants, est confrontée à une grave crise économique. Son taux de chômage avoisine les 20%. La ville s'est fixé comme objectif de transformer le paysage économique, social et culturel de la Basse Loire.

Des exemples de quartiers en rénovation :

- [Exposition. Paris, STU. 1983]

A l'échelle humaine, Aubervilliers, Seine-Saint-Denis : rénovation d'un quartier de 8 hectares.

Le quartier de la Maladrerie, composé de bâtiments vétustes et bidonvilles est déclaré insalubre dès 1930. La municipalité décide de le rénover sans en chasser les habitants. Un véritable travail d'équipe entre élus et architecte a permis de réhabiliter 600 logements, de créer des espaces publics, des commerces, un centre culturel...

- **Espace public et réhabilitation.**

In : Ensembles, octobre 1989, N° 24.

Des exemples de réhabilitation de quartiers en France.
Parmi les réalisations, deux équipements de bibliothèques, à
Chatellerault et à Elbeuf.

- **FRANCE. Ministère de l'Équipement. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Groupe opérationnel des villes moyennes. La renaissance d'un grand ensemble : l'expérience d'Alençon. - Paris : DATAR. 1976. - 33 p.**

La ZUP de Perseigne à Alençon a fait l'objet, de 1974 à 1976, d'un plan de réhabilitation jugé à l'époque comme une réalisation exemplaire.

Un plan de DSQ y est actuellement en chantier.

- **Génération quartiers. -**
In : bulletin du CLCJ [comité de liaison des associations socio-éducatives de contrôle judiciaire], Bordeaux. Juin 1988, N°14.

Des expériences novatrices dans des quartiers en cours de réhabilitation à Cahors,, Toulon, Grigny, Vénissieux les Minguettes, etc...Même dans le bâti le plus médiocre, les quartiers peuvent renaître, à condition qu'on leur accorde du temps et des moyens.

- **Givors : une démarche volontariste. -**
In : Communes et Régions de France, décembre 1988, N° 272.

Dans le cadre de Banlieues 89, la ville de Givors à la périphérie de Lyon, tente de se donner une nouvelle image.

- **Pour améliorer la vie quotidienne : les régies de quartier. -**
In : Territoire/Correspondance municipale, novembre 1990, N°312. p.57 à 60.

Les régies de quartier sont un facteur de développement, d'intégration et d'insertion. Elles ont un rôle économique réel. Les habitants deviennent les acteurs de la gestion quotidienne.

Plus d'une trentaine de régies existaient en 1990.

- **Trois cités : réhabilitation, propositions d'aménagement et d'équipement urbain. - Marseille, AGAM, 1987. - 14 p.**

La revalorisation de l'image d'un quartier par une dynamique fondée sur la programmation d'équipements sociaux, culturels, sportifs, administratifs et commerciaux, et la réhabilitation de l'habitat.

COLLECTIVITES LOCALES ET POLITIQUE CULTURELLE.

- **FRANCE. Ministère de la Culture. Service des Etudes et Recherches. - Les dépenses culturelles des villes françaises. - Paris, 1984.**

Les communes assurent désormais la plus large part des dépenses publiques consacrées à la culture.

- **FRIEDBERG, Ehrard et URFALINO, Philippe. - Le Jeu du Catalogue : les contraintes de l'action culturelle dans les villes. Paris : La Documentation Française, 1984.**

La politique culturelle des villes n'a pas été l'objet d'une réflexion politique. Elle n'a été, le plus souvent, qu'un empilement incohérent de culturel, sans organisation, à la manière d'un catalogue.

- **FRIEDBERG, Ehrard et URFALINO, Philippe. - Les Municipalités et la Culture. In : Esprit, mars 1984.**

Bâtir une politique culturelle consiste, pour les responsables municipaux de la culture, à accumuler différentes rubriques d'offres culturelles à la façon d'un catalogue dont la structuration leur échappe en partie.

- **GILSON, Bernard - La Politique Culturelle des villes moyennes.**

In : Territoires - Correspondance municipale, avril 1989.

La politique culturelle des villes moyennes obéit désormais à deux préoccupations : le développement économique et la communication. Les préoccupations humanistes ne sont plus les moteurs dominants de ces politiques.

- **Haute tension : ville, culture, intégration : la démocratie victime des "technostructures"?**

In : Hexaméron : Le magazine de l'investissement culturel, 1991, N°20, p. 49-56.

Un entretien avec le délégué interministériel à la ville, à propos des contrats de ville. La culture, au même titre que les autres domaines de la gestion municipale, doit permettre l'intégration de l'ensemble de la population à la dynamique de la ville.

- **Pratiques culturelles et politiques de la culture / textes réunis par François CHAZEL. - 2ème éd. - Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1990-194 p**

Le phénomène culturel en Aquitaine est analysé à travers chaque institution : Etat, région, départements, communes. On assiste à un développement du rôle des municipalités par rapport à la culture, à la montée du professionnalisme des personnels, à la baisse d'influence du mouvement associatif et du secteur socio-culturel.

CULTURE ET QUARTIERS

- **Action culturelle et développement social.** -

In : Ensembles, mai 1990, N°27.

La revue **Ensembles**, réalisée par la Délégation Inter-ministérielle à la Ville (DIV) à consacré un numéro spécial à la culture. Entre autres initiatives culturelles des villes dans le cadre des plans DSQ, un écrivain public à Romans dans le quartier de la Monnaie.

- **COMMISSION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS.** - **Culture et quartiers: reportages, expériences, projets. Forum de Bordeaux, 24-25 janvier 1985.** -

Paris: La Documentation française, 1985. - 196 p.

- **Culture. Insertion. Jeunes.**

In : Itinérance, itinéraires, juillet 1990.

Une présentation de multiples expériences de terrain réalisées avec des jeunes en difficulté. Ces actions montrent l'effet positif que peuvent avoir des pratiques culturelles et artistiques sur les jeunes. Cette revue est réalisée par la Délégation à l'Insertion des Jeunes et la Délégation au développement et aux formations du Ministère de la Culture.

- **Cultures périphériques ? L'action culturelle dans les quartiers d'habitat social.** - **Paris : C.C.I. du Centre Georges Pompidou, 1985. - 96 p. - (Culture au Quotidien).**

- **Le Développement social des quartiers: la lecture.**

In : Lettres, mars 1989, N°1. p. 3 à 9.

Cet article précise l'action de la D. L. L. dans le cadre des DSQ et présente un certain nombre d'expériences pilotes de bibliothèques. Il se termine par une interview de

Rodolphe Pesce sur le rôle du livre et de la lecture, et sur l'importance de la culture dans les quartiers.

- **GONTCHAROFF, Georges. - Culture, jeunes et quartiers défavorisés.**

In : Territoires, mai 1989, N°298. p. 5 à 9.

- **MAJASTRE, Jean-Olivier. - La culture en archipel : pratiques culturelles et mode de vie chez des jeunes en situation d'apprentissage précaire. -**

Paris : La Documentation française, 1986. - 212 p.

29 jeunes de la banlieue grenobloise sont interrogées sur leurs pratiques culturelles dans la vie quotidienne. La musique et le sport s'avèrent être les 2 activités majeures de ces jeunes. La lecture est également présente, sous la forme de magazines, de romans d'aventures, de journaux intimes.

- **MENGIN, Jacqueline et BENJAMIN, Isabelle. - Innovation culturelle dans les nouveaux ensembles urbains. -**

Paris : Fondation pour la recherche sociale, 1982.- 73 p.

Quelle place peut avoir un équipement de quartier dans l'animation culturelle de ce quartier? Une réflexion sur le thème de l'innovation culturelle, à partir de quatre exemples de quartiers.

- **RIZZARDO, René. - La "Culture" est entrée dans les quartiers!**

In : Dialogues pour la culture et la communication, 1986, N°6. p. 39 à 47.

Un article très partisan sur les conditions d'un développement culturel dans les quartiers. Pour l'auteur, l'enjeu culturel est indissociable de l'enjeu du développement social dans son ensemble.

- **Une expérience d'association des utilisateurs à la conception d'un équipement de quartier. - Nantes, C.R.E.M.A.,(sd.) - 98 p.**

La participation d'une association de futurs utilisateurs à la conception et la réalisation d'un équipement socio-culturel de quartier, dans la banlieue nantaise à Orvault.

LA BIBLIOTHEQUE DE QUARTIER ET SON PUBLIC

- **FRANCE. Ministère de la Culture. - Pratiques culturelles des français. - Paris : Documentation française, 1990**

Un document de base extrêmement complet sur le rapport des français à la culture.

- **Lire à Grenoble : spécial nouvelles stratégies. - Grenoble : Les services communs des bibliothèques municipales, 1987. - 88 p.**

Les bibliothécaires de Grenoble se penchent sur les stratégies à mettre en place pour cibler au mieux les non-lecteurs.

- **MARZIN, Monique. - La Bibliothèque de rue, une autre démarche vers le livre. - Bordeaux : I. U. T. B, 1983. - Mémoire du DUT, carrières de l'information.**

LA BIBLIOTHEQUE, LES ENFANTS ET LES JEUNES.

- **Aimer lire : comment aider les enfants à devenir lecteurs. - Paris : Bayard-presse, 1982. - 144 p.**

Cette publication est toute entière consacrée à la lecture de l'enfant : les enjeux et les problèmes de la lecture,

l'importance des livres dès le plus jeune âge, les projets de l'édition pour la jeunesse. Ouvrage facile à lire et attrayant.

- **BERGEAU, Marie-Jeanne.** - **Fragilité des pratiques de lecture des enfants de milieu socio-culturel défavorisé : enjeux du livre et des bibliothèques.** - **Mémoire DESS, E. N. S. B. , 1989.**

Une étude intéressante sur les enfants des bibliothèques de Vaulx-en-Velin malgré une approche trop psychanalytique.

- **Comportements et compétence des illettrés jeunes et adultes.**

In : Migrants formation, 1987, mars, N°68.

Un exemple de lutte contre l'illettrisme : l'implantation d'une bibliothèque publique dans une cité défavorisée (la cité Mistral à Grenoble).

- **ROBINE, Nicole.** - **Les Jeunes travailleurs et la lecture.** - **Paris : Documentation française, 1984.**

Une étude sur les jeunes travailleurs de la région de Bordeaux. Quelle est leur réaction face à la lecture? Leur refus d'"*une culture organisée, pensée, octroyée par une autre classe sociale*".

LA BIBLIOTHEQUE ET LES COMMUNAUTES DE L'IMMIGRATION.

- **ALLOUCHE, Abderrwahed.** - **Les comportements des enfants d'immigrés maghrébins dans les bibliothèques : cas de trois bibliothèques municipales de la banlieue lyonnaise.**
Lyon, E. N. S. B. , 1982.

Le comportement des enfants d'immigrés maghrébins dans les bibliothèques de Bron, Vénissieux et Vaulx-en-Velin. : l'accueil, les animations et la politique d'acquisition.

- **FRANCE. Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture. - Bibliothèques publiques et communautés de l'immigration. - 1983.**

- **FRANCE. Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture. - Interférences culturelles : réseaux de lecture. - Paris : D.L.L., 1987.- 127 p.**

La première de ces brochures se présentait comme un instrument d'aide aux bibliothécaires confrontés au phénomène de l'immigration (adresses de librairies spécialisées dans les livres en langue d'origine sur le territoire français, titres de livres...).

La seconde brochure élargit la réflexion au concept d'interculturel, d'enrichissement mutuel des cultures. Des compte-rendus de libraires, d'écrivains, de bibliothécaires, de formateurs, de cinéastes.

- **HOUARI, Kassa. - Confessions d'un immigré : un Algérien à Paris. - Paris : Lieu Commun, 1988. - 249 p.**

Comment l'auteur, débarqué à 15 ans en France sans connaître le français va peu à peu découvrir la lecture, le monde des bibliothèques. Un témoignage intéressant sur la Culture en tant que facteur d'autonomie de l'individu.

- **Le Livre et l'immigration. - In : Hommes et migrations, 1988, avril-mai, N°1112.**

Les immigrés et l'immigration vus à travers les différents domaines de l'édition : du livre de jeunesse aux études historiques, du roman policier à la bande dessinée.

SUR L'ILLETTRISME ET LES FAIBLES LECTEURS.

- **BAHLOUL, Joëlle. - Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs. - Paris : B.P.I., service des études et de la recherche, 1987. - 127p.**

Une enquête commandée par le Ministère de la Culture à la B.P.I., afin de déterminer les causes de l'accroissement des faibles lecteurs dans la France d'aujourd'hui. Qui sont-ils? Que lisent-ils?

- **CHARTIER, Anne-Marie et HEBRARD, Jean? - Discours sur la lecture (1880-1980). - Paris : B.P.I., service des études et de la recherche, 1989. - 525 p.**

Une étude des discours sur la lecture depuis 100 ans, à travers les 3 principaux protagonistes que sont l'Eglise, l'Ecole et les bibliothécaires. Autrefois, peu de lecture semblait trop. Un siècle plus tard, davantage de lecture ne semble plus rien. Nos discours actuels n'ont guère plus de 20 ans.

- **ESPERANDIEU, Véronique, LION, Antoine, BENICHOU, Jean- Pierre. - Des illettrés en France : rapport au Premier Ministre. - Paris : Documentation française, 1984. - 158 p.**

Après une étude quantifiée sur le phénomène de l'illettrisme en France, ce rapport du groupe interministériel pour la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme propose une série de mesures dont 8 sur 12 seront adoptées en Conseil des Ministres.

- **FRANCE. - Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture. - Bibliothèques publiques et illettrisme. - Paris : D.L.L., 1986. - 79 p.**

Les bibliothèques publiques s'insérant dans de nouveaux lieux (quartiers, écoles, prisons...) et dans des cultures diversifiées, participent au recul de l'illettrisme et au développement social des classes défavorisées.

- **FRANCE. - Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture. - Bibliothèques publiques et illettrisme. - Paris : D.L.L., 1989. - 55 p.**

Deuxième partie du dossier sur l'illettrisme qui contient les résultats de l'enquête lancée par la Direction du Livre auprès des bibliothèques publiques et qui relate certaines actions menées par les bibliothèques dans ce domaine.

- **FRANCE. - Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture. - Délégation au développement et aux formations. - Vers de nouveaux publics : le livre et la lecture. Supplément à la Lettre d'information N°300, du 25 mars 1991.**

La politique du ministère de la culture depuis 10 ans, en faveur du livre et de la lecture. Les actions engagées en collaboration avec les collectivités locales pour assurer la présence du livre sur tous les lieux de vie, et en particulier dans le cadre des plans de DSQ.

- **FOUCAMBERT, Jean. - Question de lecture. - Paris : Retz, 1989. - 159 p.**

Lire, c'est d'abord donner du sens. Pour l'auteur, le problème de la lecturisation est un problème politique. Cet ouvrage regroupe un certain nombre d'articles publiés par Jean Foucambert dans différentes revues et se termine par la présentation de la charte des Villes-Lecture.

- **GILLARDIN, Bernard et TABET, Claudie. - Retour à la lecture. -**

Paris : Retz, 1988. - 171 p.

Les auteurs proposent un outil de travail pour tous les professionnels qui ont à œuvrer dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme.

Cet action passe par l'écoute, la reconnaissance et la valorisation des acquis des faibles lecteurs, comme moteur du réapprentissage de la lecture.

- **JOHANNOT, Yvonne. - Dossier illettrisme. - L'Immédiat, 1988-1989, N°2-3-4.**

Une réflexion sur l'illettrisme et des exemples d'actions menées en région Rhône-Alpes pour amener à la lecture un public qui ne fréquente pas les bibliothèques.

- **PINGAUD, Bernard, - Le Droit de lire : pour une politique coordonnée du développement de la lecture.**

Rapport à la Direction du Livre et de la Lecture, mai 1989.

S'appuyant sur les actions qui ont déjà été entreprises, l'auteur réfléchit sur de nouvelles propositions en direction des publics non-lecteurs. Il propose la création d'une agence pour le développement de la lecture et une meilleure coopération entre les différents partenaires du livre.

- **VELIS, Jean-Pierre. - La France illettrée. - Paris, 1988. - 274 p. - (L'épreuve des faits).**

L'illettrisme, ce fléau qui affole les pays développés, n'est pas un phénomène nouveau. L'auteur nous confirme, données à l'appui, que le niveau d'étude de la population française a globalement augmenté depuis le début du siècle. Elaboré à partir de comptes-rendus d'expériences réalisées par diverses institutions, cet ouvrage expose un certain nombre de propositions et d'initiatives pour sortir les illettrés de leur ghetto.

SOMMAIRE

	page
Situation de la problématique dans son contexte	2
I- Les programmes de "développement social des quartiers"	3
I.1 - Rappel historique.	3
I.2 - Les grands principes des programmes de D.S.Q.	4
II- Les collectivités locales et la culture	5
III - La bibliothèque dans le cadre du D.S.Q.	7
III.1 - La bibliothèque : un lieu multiple.	7
III.2 - L'intégration de la bibliothèque dans le plan de D.S.Q.	8
III.3 - L'image de la bibliothèque.	9
Méthodologie de la recherche	10
Bibliographie : démarche et liste commentée	13





* 9 5 6 5 6 0 4 *